



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2024-015

Séance du 18 septembre 2024

Le dix-huit septembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Annie BONNIVARD, Jean-Michel STASIA, Martine REFFET, Romain CUGNET, Isabelle BIETRIX arrive à 18H45.

Absents excusés : Philippe OLIVE donne procuration à Jean-Michel STASIA, Jean-Claude CHAPPELLAZ donne procuration à Gérard BORDON, Philippe GIRARD, José ACEBEDO CANDIL, Charles COSTEL, Roberto SAILIS, Martine POLTRON, Martine MARTY, Noël LACROIX.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BOST

Date de Convocation : 10 septembre 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 9

DEMANDE DE SUBVENTION F.A.C.É. POUR LE CHEMIN DES PÉRELLES À SAINTE MARIE-DE-CUINES

Monsieur le Directeur expose que les travaux de mise en souterrain réseau BT, France Télécom et Éclairage Public chemin des Pérelles à Sainte-Marie-de-Cuines dont le coût prévisionnel s'élèverait à 36 160,00 € HT hors maîtrise d'œuvre, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du F.A.C.É. (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification)

Le projet devrait être réalisé sous réserve de financement au cours de l'année 2025. Un appel d'offre sera lancé après validation du projet par les maitres d'ouvrages.

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre du FACÉ.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus :

Pour extrait certifié conforme.

Monsieur le Président,
Gérard BORDON